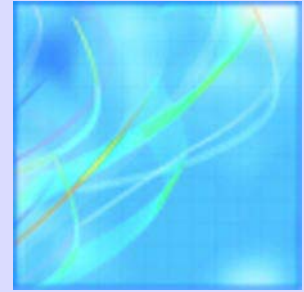




Centre des statistiques de l'aviation

Aviation : Bulletin de service



2008

Faits saillants

Aviation civile

- En 2006, les transporteurs aériens canadiens (niveaux I-III) ont vu leur nombre de passagers augmenter de 3,8 millions (7,9 %) vis-à-vis 2005, tandis que le nombre de passagers-kilomètres a augmenté de 1,12 milliard (10,2 %).
- En 2006, le total des recettes d'exploitation des transporteurs aériens canadiens (niveaux I-III) a augmenté de 1,26 milliard de dollars (9,0 %) comparé à 2005.

Tableaux statistiques

Tableau 1

Statistiques d'exploitation - Transporteurs aériens canadiens de niveaux I à III, 2006 (données provisoires)

	Niveaux I et II			Niveau III			Niveaux I à III		
	2005	2006	Variation	2005	2006	Variation	2005	2006	Variation
	milliers		%	milliers		%	milliers		%
Tous les services									
Nombre de transporteurs inclus ¹	20	23	15,0	96	96	0,0	116	119	2,6
Passagers	45 613	49 855	9,3	2 516	2 087	-17,1	48 130	51 942	7,9
Marchandises transportées (kilogrammes)	557 341	695 794	24,8	222 588	99 915	-55,1	779 930	795 709	2,0
Passagers-kilomètres	108 667 562	120 309 000	10,7	1 307 551	917 009	-29,9	109 975 113	121 226 009	10,2
Passagers, tonnes-kilomètres	10 866 756	12 030 900	10,7	130 755	91 701	-29,9	10 997 511	12 122 601	10,2
Marchandises, tonnes-kilomètres	1 965 331	2 171 297	10,5	270 217	63 630	-76,5	2 235 549	2 234 927	0,0
Total des tonnes-kilomètres	12 832 088	14 202 197	10,7	400 972	155 331	-61,3	13 233 060	14 357 528	8,5
Heures de vol	1 658	1 866	12,5	583	557	-4,6	2 242	2 422	8,1
Services réguliers									
Passagers	42 530	46 585	9,5	1 428	1 007	-29,4	43 958	47 592	8,3
Marchandises transportées (kilogrammes)	413 904	436 572	5,5	36 570	23 624	-35,4	450 475	460 196	2,2
Passagers-kilomètres	98 914 736	106 732 836	7,9	831 333	450 185	-45,8	99 746 069	107 183 021	7,5
Passagers, tonnes-kilomètres	9 891 474	10 673 284	7,9	83 133	45 018	-45,8	9 974 607	10 718 302	7,5
Marchandises, tonnes-kilomètres	1 814 524	1 886 808	4,0	22 617	14 574	-35,6	1 837 141	1 901 383	3,5
Total des tonnes-kilomètres	11 705 997	12 560 092	7,3	105 750	59 593	-43,6	11 811 747	12 619 685	6,8
Heures de vol	1 525	1 699	11,5	188	154	-18,1	1 712	1 853	8,2
Services d'affrètement									
Passagers	3 083	3 270	6,1	1 089	1 080	-0,8	4 172	4 350	4,3
Marchandises transportées (kilogrammes)	143 437	259 222	80,7	186 018	76 291	-59,0	329 455	335 513	1,8
Passagers-kilomètres	9 752 826	13 576 163	39,2	476 217	466 824	-2,0	10 229 044	14 042 987	37,3
Passagers, tonnes-kilomètres	975 283	1 357 616	39,2	47 622	46 682	-2,0	1 022 904	1 404 299	37,3
Marchandises, tonnes-kilomètres	150 808	284 488	88,6	247 601	49 056	-80,2	398 408	333 544	-16,3
Total des tonnes-kilomètres	1 126 090	1 642 105	45,8	295 222	95 738	-67,6	1 421 313	1 737 843	22,3
Heures de vol	134	166	24,4	395	403	1,9	529	569	7,6

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) :

Définition des transporteurs aériens de niveau I : Les transporteurs aériens de niveau IA sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins six millions de passagers, au moins deux cent mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux.

Les transporteurs aériens de niveau IB sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins un million de passagers, au moins deux cent mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux.

Définition des transporteurs aériens de niveau II : Les transporteurs aériens de niveau II sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins cent mille passagers, au moins trente mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux.

Définition des transporteurs aériens de niveau III : Les transporteurs aériens de niveau III sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont généré plus d'un million de dollars de revenus bruts à partir de leurs services aériens licenciés.

Tableau 2

Certaines statistiques d'exploitation - Transporteurs aériens canadiens, 2006, par secteur (données provisoires)

	Niveau I à III : Intérieur		Niveau I à III : International	
	2006	Variation 2006/2005	2006	Variation 2006/2005
	milliers		milliers	
Tous les services				
Passagers	31 134	9,9	20 808	5,1
Passagers-kilomètres	41 261 478	10,0	79 964 530	10,4

Tableau 3
État des recettes - Transporteurs aériens canadiens de niveaux I à III, 2006 (données provisoires)

	Niveaux I et II			Niveau III			Niveaux I à III		
	2005	2006	Variation	2005	2006	Variation	2005	2006	Variation
	milliers de dollars		%	milliers de dollars		%	milliers de dollars		%
Recettes d'exploitation									
Services réguliers	11 260 500	12 460 859	10,7	400 199	269 411	-32,7	11 660 699	12 730 270	9,2
Passagers	10 611 898	11 680 819	10,1	323 082	208 603	-35,4	10 934 980	11 889 422	8,7
Marchandises	648 602	780 040	20,3	77 117	60 808	-21,1	725 719	840 848	15,9
Services d'affrètement	985 432	1 352 877	37,3	696 710	624 112	-10,4	1 682 142	1 976 989	17,5
Passagers	733 852	915 130	24,7	476 229	526 468	10,5	1 210 081	1 441 598	19,1
Marchandises	251 580	437 747	74,0	220 482	97 644	-55,7	472 061	535 391	13,4
Autres services aériens	7 400	8 592	16,1	15 702	26 081	66,1	23 102	34 673	50,1
Subventions d'exploitation	0	0	...	2 724	1 603	-41,1	2 724	1 603	-41,1
Recettes accessoires liées au transport aérien, nettes	510 906	392 993	-23,1	128 398	132 639	3,3	639 304	525 632	-17,8
Total des recettes d'exploitation	12 764 238	14 215 321	11,4	1 243 733	1 053 847	-15,3	14 007 971	15 269 168	9,0
Dépenses d'exploitation									
Frais d'entretien, biens et équipement au sol	51 227	54 947	7,3	22 850	25 321	10,8	74 077	80 268	8,4
Exploitation des aéronefs	5 937 796	6 997 640	17,8	626 052	501 985	-19,8	6 563 848	7 499 625	14,3
Frais d'entretien, équipement de vol	1 222 604	1 508 974	23,4	255 692	208 156	-18,6	1 478 296	1 717 130	16,2
Services généraux et administration	4 473 750	4 469 022	-0,1	198 519	188 233	-5,2	4 672 269	4 657 256	-0,3
Dépréciation	425 188	531 169	24,9	58 929	51 223	-13,1	484 117	582 391	20,3
Total des dépenses d'exploitation	12 110 565	13 561 753	12,0	1 162 043	974 918	-16,1	13 272 608	14 536 670	9,5
Revenu (perte) d'exploitation	653 673	653 568	-0,0	81 690	78 929	-3,4	735 363	732 497	-0,4
Revenus (dépenses) hors exploitation									
Gains (pertes) de capital, nets	-30 480	-7 925	-74,0	4 492	2 206	-50,9	-25 988	-5 720	-78,0
Revenus d'intérêts et d'escomptes	49 341	72 807	47,6	959	1 163	21,3	50 300	73 970	47,1
Intérêts versés	283 472	313 816	10,7	19 164	17 096	-10,8	302 636	330 912	9,3
Revenus (dépenses) divers hors exploitation, nets	-22 061	-53 541	142,7	-23 039	19 466	...	-45 100	-34 075	-24,4
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets	-286 672	-302 475	5,5	-36 752	5 739	...	-323 424	-296 736	-8,3
Revenu (perte) avant déductions de l'impôt	367 001	351 093	-4,3	44 938	84 668	88,4	411 939	435 761	5,8
Provision pour l'impôt sur le revenu (remboursement d'impôt)	209 747	94 028	-55,2	7 875	14 535	84,6	217 621	108 563	-50,1
Revenu (perte) net	157 254	257 065	63,5	37 063	70 133	89,2	194 317	327 198	68,4

Note(s) :

Définition des transporteurs aériens de niveau I : Les transporteurs aériens de niveau IA sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins six millions de passagers, au moins deux cent mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux. Les transporteurs aériens de niveau IB sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins un million de passagers, au moins deux cent mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux.

Définition des transporteurs aériens de niveau II : Les transporteurs aériens de niveau II sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins cent mille passagers, au moins trente mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux.

Définition des transporteurs aériens de niveau III : Les transporteurs aériens de niveau III sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont généré plus d'un million de dollars de revenus bruts à partir de leurs services aériens licenciés.

Tableau 4
Bilan - Transporteurs aériens canadiens de niveaux I à III, 2006 (données provisoires)

	Niveaux I et II			Niveau III			Niveaux I à III		
	2005	2006	Variation	2005	2006	Variation	2005	2006	Variation
	milliers de dollars		%	milliers de dollars		%	milliers de dollars		%
Actif									
Actif à court terme	3 395 333	5 645 010	66,3	315 605	297 943	-5,6	3 710 938	5 942 953	60,1
Placements et fonds spéciaux	3 128 874	2 993 253	-4,3	45 803	52 591	14,8	3 174 677	3 045 843	-4,1
Biens et équipement d'exploitation	6 844 675	8 294 190	21,2	710 231	697 886	-1,7	7 554 906	8 992 076	19,0
Moins : amortissement accumulé	702 692	1 135 457	61,6	250 047	252 624	1,0	952 738	1 388 080	45,7
Biens et équipement hors exploitation	62 152	98 510	58,5	70 655	61 154	-13,4	132 807	159 665	20,2
Moins : amortissement accumulé	27 975	39 766	42,1	21 470	19 904	-7,3	49 446	59 670	20,7
Frais reportés	212 971	253 464	19,0	92 943	10 873	-88,3	305 913	264 337	-13,6
Total de l'actif	12 913 337	16 109 204	24,7	963 719	847 919	-12,0	13 877 057	16 957 124	22,2
Passif et capital									
Passif à court terme	4 481 897	6 653 783	48,5	271 851	244 320	-10,1	4 753 748	6 898 103	45,1
Avances de compagnies associées et/ou d'actionnaires	93 712	90 206	-3,7	89 466	68 391	-23,6	183 178	158 596	-13,4
Dette et autres éléments de passif à long terme	5 605 413	5 809 727	3,6	259 176	253 544	-2,2	5 864 589	6 063 271	3,4
Obligations à long terme en vertu d'un contrat de location-acquisition	29 029	22 220	-23,5	9 272	18 990	104,8	38 300	41 209	7,6
Impôts sur le revenu reportés	127 377	186 820	46,7	40 557	33 196	-18,2	167 934	220 016	31,0
Autres crédits reportés	519 430	368 043	-29,1	2 068	1 986	-4,0	521 498	370 029	-29,0
Provisions pour révisions majeures	15 471	32 843	112,3	13 525	5 216	-61,4	28 995	38 059	31,3
Autres provisions	64 184	65 392	1,9	3 710	7 086	91,0	67 893	72 478	6,8
Total du passif	10 936 512	13 229 034	21,0	689 624	632 728	-8,3	11 626 136	13 861 762	19,2
Avoir des actionnaires (transporteurs constitués en société)									
Nombre de transporteurs inclus ¹	19	23	21,1	92	92	0,0	111	115	3,6
Capital-actions	2 089 856	2 650 782	26,8	154 153	93 360	-39,4	2 244 009	2 744 142	22,3
Autre capital versé	8 430	11 829	40,3	39 955	21 788	-45,5	48 385	33 617	-30,5
Bénéfices non répartis	-121 461	217 560	...	79 974	98 390	23,0	-41 487	315 950	...
Réserves	0	0	...	12	1 653	...	12	1 653	...
Total de l'avoir des actionnaires	1 976 825	2 880 170	45,7	274 095	215 191	-21,5	2 250 920	3 095 361	37,5
Total du passif et du capital	12 913 337	16 109 204	24,7	963 719	847 919	-12,0	13 877 057	16 957 124	22,2

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) :

Définition des transporteurs aériens de niveau I : Les transporteurs aériens de niveau IA sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins six millions de passagers, au moins deux cent mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux.

Les transporteurs aériens de niveau IB sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins un million de passagers, au moins deux cent mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux.

Définition des transporteurs aériens de niveau II : Les transporteurs aériens de niveau II sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins cent mille passagers, au moins trente mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux.

Définition des transporteurs aériens de niveau III : Les transporteurs aériens de niveau III sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont généré plus d'un million de dollars de revenus bruts à partir de leurs services aériens licenciés.

Tableau 5
Effectifs et consommation de carburant - Transporteurs aériens canadiens de niveaux I à III, 2006 (données provisoires)

	Niveaux I et II			Niveau III			Niveaux I à III		
	2005	2006	Variation en pourcent	2005	2006	Variation en pourcent	2005	2006	Variation en pourcent
Nombre moyen d'employés, traitements et salaires payés									
Pilotes et copilotes (nombre)	5 904	6 570	11,3	2 343	2 286	-2,4	8 247	8 856	7,4
Salaires et traitements ('000\$)	648 564	726 496	12,0	105 312	99 180	-5,8	753 876	825 677	9,5
Autre personnel naviguant (nombre)	10 236	10 247	0,1	385	335	-13,0	10 621	10 582	-0,4
Salaires et traitements ('000\$)	441 102	452 528	2,6	13 776	11 566	-16,0	454 878	464 093	2,0
Gestion et administration générales (nombre)	1 420	1 956	37,7	1 157	1 077	-6,9	2 577	3 033	17,7
Salaires et traitements ('000\$)	99 258	144 952	46,0	53 163	47 373	-10,9	152 421	192 325	26,2
Main-d'oeuvre d'entretien (nombre)	4 634	4 631	-0,1	1 371	1 331	-2,9	6 005	5 962	-0,7
Salaires et traitements ('000\$)	266 298	284 625	6,9	66 093	62 295	-5,7	332 391	346 920	4,4
Service courant des aéronefs et du trafic (nombre)	3 866	4 127	6,8	958	974	1,7	4 824	5 101	5,7
Salaires et traitements ('000\$)	165 995	184 229	11,0	21 523	19 088	-11,3	187 518	203 317	8,4
Autre personnel (nombre)	4 751	4 768	0,4	796	545	-31,5	5 547	5 313	-4,2
Salaires et traitements ('000\$)	240 005	246 496	2,7	19 880	16 280	-18,1	259 884	262 776	1,1
Nombre total moyen d'employés (nombre)	30 811	32 298	4,8	7 010	6 548	-6,6	37 821	38 846	2,7
Salaires et traitements ('000\$)	1 861 222	2 039 327	9,6	279 747	255 782	-8,6	2 140 970	2 295 109	7,2
Consommation de carburant et d'huile									
Carburant à turbine ('000 litres)	5 435 293	5 566 852	2,4	316 242	199 288	-37,0	5 751 535	5 766 141	0,3
Coût ('000\$)	3 147 452	3 535 123	12,3	237 706	163 082	-31,4	3 385 157	3 698 204	9,2
Essence ('000 litres)	5 125	17 660	244,6	21 749	21 024	-3,3	26 874	38 685	43,9
Coût ('000\$)	4 045	12 204	201,7	19 117	19 444	1,7	23 162	31 648	36,6
Huile à turbine ('000 litres)	409	296	-27,7	26	37	44,1	435	334	-23,4
Coût ('000\$)	2 764	2 080	-24,7	230	276	19,9	2 994	2 356	-21,3
Huile moteur à piston ('000 litres)	4	5	23,1	43	65	51,0	48	71	48,4
Coût ('000\$)	25	31	23,1	130	163	25,3	155	194	25,0

Note(s) :

Définition des transporteurs aériens de niveau I : Les transporteurs aériens de niveau IA sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins six millions de passagers, au moins deux cent mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux. Les transporteurs aériens de niveau IB sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins un million de passagers, au moins deux cent mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux.

Définition des transporteurs aériens de niveau II : Les transporteurs aériens de niveau II sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins cent mille passagers, au moins trente mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux.

Définition des transporteurs aériens de niveau III : Les transporteurs aériens de niveau III sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont généré plus d'un million de dollars de revenus bruts à partir de leurs services aériens licenciés.

Tableau 6
Traitements et salaires par secteur, par province et territoire - Transporteurs aériens canadiens de niveaux I à III, 2006 (données provisoires)

Secteurs	2005	2006	Variation
	milliers de dollars		%
Intérieur			
Terre-Neuve-et-Labrador	26 713	26 773	0,2
Île-du-Prince-Édouard	1 433	1 534	7,0
Nouvelle-Écosse	64 819	73 913	14,0
Nouveau-Brunswick	15 337	16 344	6,6
Québec	375 289	392 335	4,5
Ontario	776 436	823 332	6,0
Manitoba	77 142	93 235	20,9
Saskatchewan	18 959	23 468	23,8
Alberta	308 017	358 748	16,5
Colombie-Britannique	325 910	329 701	1,2
Yukon	5 587	6 703	20,0
Territoires du Nord-Ouest	35 191	36 929	4,9
Nunavut	17 345	18 137	4,6
Total intérieur	2 048 179	2 201 153	7,5
International	92 790	93 957	1,3
Total	2 140 970	2 295 109	7,2

Note(s) :

Définition des transporteurs aériens de niveau I : Les transporteurs aériens de niveau IA sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins six millions de passagers, au moins deux cent mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux.

Les transporteurs aériens de niveau IB sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins un million de passagers, au moins deux cent mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux.

Définition des transporteurs aériens de niveau II : Les transporteurs aériens de niveau II sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont transporté au moins cent mille passagers, au moins trente mille tonnes de marchandises générant des revenus, ou les deux.

Définition des transporteurs aériens de niveau III : Les transporteurs aériens de niveau III sont ceux qui, dans chacune des deux années précédant l'année en cours, ont généré plus d'un million de dollars de revenus bruts à partir de leurs services aériens licenciés.

Date de parution : Février 2008

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 51-004-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Périodicité : irrégulière / ISSN 1913-8954

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 51-004-X).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2008. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de *service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.